

Présents:

Excusés :

| | |
|-------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| Château de Balazuc : Florence et Luc | La joie de vivre, l'Oubesou, les Tilleuls : Maryse et Bernard |
| La Cayrade : Françoise et Claude | Domaine en Terre Happy : Joëlle et Etienne |
| La Mésange : Lucette et Gilles | Village de vacances au Gai Logis : Laurie et Oliver |
| Le Martinel : Annie et Jean-Pierre | Villa Tourasse : Tony |
| Les Carriers : Christine et François | Clefs des Champs : Dominique et Pascal |
| Villa Ainos : Jean-Paul | Le Mas du Chevalier : Grégory |
| Le Mas de la Colombe : Corine | Le Puy de Sophie : Jacques |
| Invités : La Villa d'Isa : Isabelle et Philippe | Le Nid d'Oiseau : Koen |

Bilan Moral :

Corine remercie Lucette et Gilles pour leur accueil pour cette AG, elle remercie tous les membres et plus particulièrement Françoise pour son travail au sein de l'association.

Ensuite elle rappelle les objectifs de l'association.

En 2017, il y avait 18 adhérents dans notre association, avec de nouveaux départs et quelques entrées. Nous avons principalement perdu les campings. L'année dernière nous nous sommes fixés 20 à 30 adhérents. Il serait bien que chacun d'entre nous puisse continuer à parler à d'autres hébergeurs, en ciblant ceux qui démarrent leur activité d'hébergeur, et les invite à une de nos journées.

Cette année, encore de nombreuses journées ont été organisées par notre association, tant au niveau visites de Patrimoine qu'au niveau de conférences et réunions.

Depuis le mois de janvier, 5 adhérents participent à un atelier anglais organisé par l'association. Les cours sont généreusement donnés par Tony (Villa Tourasse), membre de l'association. La présidente le remercie chaleureusement pour ce don à l'association, partage de connaissances. Les cours se passent dans la bonne humeur et de façon ludique.

La présidente rappelle qu'en trois ans nous avons organisé environ 13 journées découverte et plusieurs conférences et réunions.

C'est un bon bilan et cela montre l'intérêt que chacun d'entre nous porte à notre association car ces journées sont toujours riches d'apprentissages, de rencontres, de connaissances, mais aussi en échange et convivialité.

Nous allons donc continuer ainsi et elle nous rappelle que toutes les idées sont bonnes à prendre, de même, toutes les propositions de conférences et d'ateliers également.

La présidente et le bureau de l'association suggèrent d'augmenter le Conseil d'administration de deux personnes afin d'enrichir nos réunions de nouvelles idées.

Annie Lefebvre se propose de faire partie du CA, proposition acceptée à l'unanimité.

Les membres absents peuvent toujours encore se proposer.

Une réunion du C.A sera organisée afin de voter le nouveau bureau.

La présidente finit le bilan moral en proposant de faire marcher davantage notre réseau en redirigeant, lorsque nous sommes complets, les clients vers notre site internet, en essayant de garder ces clients dans le réseau de l'association.

Pour finir elle souhaite une bonne année 2018 à tout le monde, beaucoup de clients et une saison réussie.

Vote du bilan moral : adopté à l'unanimité.

Bilan Financier :

Clause présente les comptes. (Voir pièce jointe)

Il propose le maintien de la cotisation à 50€ par structure pour 2018.

Il suggère aussi la prise en charge des repas pour les personnes tenant le stand à la rencontre Tourisme à Aubenas le 1er mars.

Vote Bilan financier : adopté à l'unanimité.

Commissions :

En 2017, seule la commission communication s'est réunie, la **commission partenaires** n'a pas fonctionné.

La question se pose à nouveau de : qu'est-ce qu'un partenaire pour nous ?

Il y a plusieurs partenariats possibles :

- partenaire communication : échange d'infos, de logos et visibilité sur le site internet de chacun + partage de flyers.
- partenaire activité : ex *Ardèche trottinettes* avec qui nous échangeons infos et découvertes de paysages.
- le partenariat peut aussi se faire avec une autre association : *Sauvegarde du Patrimoine, Pays d'Art et d'Histoire...* dans une optique commune de développement de territoire.

La question est posée : n'entendons-nous pas par « partenariat » nos coups de coeur ?

Pour certains, le partenariat c'est attendre quelque chose en retour.

Ce qui semble le plus important, c'est que nos clients se sentent cocoonés et guidés, il est donc enrichissant de partager nos coups de coeur.

Ce qui semble ressortir de cette discussion, c'est l'importance et l'intérêt pour les adhérents d'échanger informations (conférences, réunions d'information...), bonnes adresses, formations... Et ainsi notre association prend tout son sens.

Jean-Pierre du gîte Le Martinel se propose de faire vivre et d'étoffer la page "coups de coeur" sur notre site au fur et à mesure de nos propositions.

La question reste posée, est-il utile de créer une commission spéciale pour le partenariat, ou est-ce l'affaire de tous?

Françoise explique que la **commission communication** s'est réunie en janvier pour travailler sur la création d'un circuit AAP.

Il se dessine le projet d'un document :

- recto : la carte du territoire allant de Saint Sauveur de Cruzières à Burzet
- verso : nos coups de cœur, avec un lieu à découvrir à proximité, et enfin une proposition de balade sur place.

Isabelle se propose de vectoriser cette carte.

Imprimer ce parcours va générer des frais pour l'association, la trésorerie le permet.

Emerveillés par l'Ardèche : François s'est rendu à l'assemblée générale. Tout le monde peut y adhérer :

- 20€ : personnes physiques individuelles
- 50€ : l'entreprise

Calendrier :

Nous vous rappelons les manifestations à venir:

- 1er mars, de 9h à 17h : journée des rencontres du tourisme à Aubenas. Pour participer à la tenue du stand, contacter François (réservation des repas obligatoire)
- le 15 mars : journée Dolmens à Labeaume. RV à 12H pour manger ensemble ou à 14H pour la visite. Se faire connaître auprès de Françoise.
- 12 avril à 14H : journée à Mercuer, visite de *Mercuart*, jardin et œuvres d'art. Programme et inscriptions à venir.

Clôture de l'assemblée générale à 11h15.